

COVID-19 Mise à Jour



News release
Communiqué de presse

Pickleball Canada Organisation - Organisme de Pickleball Canada

LE RETOUR AU JEU ...

Lorsque ce sera autorisé dans votre région

4 mai 2020

Depuis le début de la crise actuelle liée à COVID-19, Pickleball Canada s'est engagé à favoriser un environnement sportif sécuritaire. Cet engagement comprend la santé et le bien-être des joueurs de pickleball de tous les niveaux, ainsi que de toutes les communautés où les canadiens et canadiennes vivent et jouent.

En mars, au cœur de la crise, Pickleball Canada a fortement conseillé à tous les joueurs du pays de s'abstenir de jouer au pickleball, selon les recommandations de la santé publique.

Aujourd'hui, Pickleball Canada reconnaît l'évolution de la situation. Plusieurs régions du Canada sont touchées de différentes manières par ces changements. Un retour aux activités progressif est actuellement en discussion et mise en œuvre dans tout le Canada. Nous pensons qu'il sera possible de faire un retour progressif à la pratique du pickleball dans certaines villes et régions du Canada.

Si vous vivez dans une région où les mesures de confinement ont été retirées ou modifiées par les autorités gouvernementales et/ou les installations sportives intérieures et/ou extérieures sont maintenant ouvertes, nous vous encourageons à recommencer à jouer. Le pickleball est un sport très spécial, il nous apporte de nombreux bénéfices et il est particulièrement positif sur notre santé et bien-être autant sur le plan mental que physique.

Cependant, la COVID-19 continue de nous donner plusieurs défis et préoccupations. Nous pensons donc qu'il est impératif de prendre certaines précautions pour s'assurer que le pickleball est joué dans un environnement sécuritaire pour tous. Dans le but de se préparer à un retour progressif au jeu, Pickleball Canada partage des conseils et des recommandations pour tous les joueurs, les administrateurs de clubs et toute autre personne qui s'occupe de l'organisation entourant le pickleball.

Veillez prendre note que toutes activités reliées au pickleball qui contreviennent aux mesures et règlements mis en place par des lois ou règles locales, provinciales ou fédérales n'est pas une activité autorisée. En conséquence, le jeu ne sera pas couvert par l'assurance de Pickleball Canada.

Consultez notre article : [COVID 19 - Conseils et recommandations pour les joueurs](#)

Consultez notre article : [COVID 19 - Conseils et recommandations pour les administrateurs de clubs, aux entraîneurs et à toute personne qui organise des activités de pickleball.](#)

Consultez régulièrement les sites internet du gouvernement fédéral, provincial et local pour obtenir des mises à jour santé. Visitez aussi le site internet de votre association provinciale et locale de pickleball pour obtenir plus de détails spécifiques selon votre région

N'OUBLIEZ SUROUT PAS :

LE PICKLEBALL EST SEULEMENT UN JEU,

VOTRE SANTÉ ET VOTRE SÉCURITÉ NE LE SONT PAS.

RESPECTEZ VOUS, RESPECTEZ LES AUTRES ET SOYEZ PRUDENT !